

## **SEANCE DU 3 FEVRIER 2016**

Le trois février deux mil seize à vingt heures trente minutes, les membres du conseil municipal de la commune d'Omonville la Rogue légalement convoqués, se sont réunis en séance ordinaire dans la salle de la mairie sous la présidence de Michel CANOVILLE, Maire.

PRÉSENTS : Michel CANOVILLE, Pascal MONHUREL, Chantal LEBACHELEY, Patrick LEQUERTIER, Eric BARBIER, Isabelle GUILLOU, Dominique HOCHET, Catherine LE BERT, Eric GUILLOU.

ABSENTS EXCUSES : Benoît DUVAL, Fernand ALEXANDRE, Murielle SAILLARD, Robert ROUCAN, Eric VOISIN.

SECRETAIRE DE SEANCE : Isabelle GUILLOU

### Projet de charte de la commune nouvelle (DCM 2016-02-01)

Il est nécessaire de construire la charte en 2 temps, avant et après 2020.

- Avant 2020, maintien des conseils municipaux et de la dotation de fonctionnement gérée par le Conseil municipal de la commune déléguée, avec les attributions pratiquées actuellement, maintien des permanences secrétariat, réorganisation du secrétariat (ressources humaines, budget, marchés) maintien du personnel d'entretien et de gestion commune et du camping, maintien du CCAS jusqu'en 2020.
- Après 2020, construction d'une charte en commun avec les anciennes communes.

### Modification statuaire de la C C H (DCM 2016-02-02)

#### **Intégration d'un équipement d'intérêt communautaire**

Le conseil municipal de la commune d'Omonville La Rogue accepte à l'unanimité la modification statuaire concernant l'intégration à la liste des équipements culturels et sportifs de la CCH, des locaux du canot de Sauvetage de Goury sis à AUDERVILLE.

### Commission de travaux de la voie de désenclavement (DCM 2016-02-03)

Il s'avère que le compte rendu de la commission des travaux du 28 novembre 2015 débattu lors du conseil municipal du 21 décembre 2015 n'avait pas été intégré dans son compte rendu et dont voici le contenu.

## **REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL EN COMMISSION DES TRAVAUX**

**Samedi 28 novembre 2015 à 10 H 00**

**Présents** : Pascal MONHUREL, Patrick LEQUERTIER, Eric BARBIER, Dominique HOCHET, Eric VOISIN, Fernand ALEXANDRE, Eric GUILLOU, Catherine LE BERT, Robert ROUCAN, Isabelle GUILLOU

**Absents** : Michel CANOVILLE, Benoît DUVAL; Murielle SAILLARD, Chantal LEBACHELEY excusée.

## 1 – Liaison chemin pédestre longeant la route de la Hague et le trottoir à créer le long des tennis :

Le plan présenté ne présente pas de continuité entre le chemin existant et le chemin à créer. Deux solutions sont proposées :

- Elargir la tête de pont pour créer le chemin le long de la route.
- Faire une passerelle en bois légèrement en diagonale au-dessus de la noue. Cette deuxième solution est préférée par la commission.
- Modifier le changement de côté avant les containers à poubelles.

## 2 – Trottoirs

Le matériau retenu est de l'arène granitique traité à la chaux avec des bordures de coloris identique à celui de la route de la Hague (à confirmer en conseil municipal).

Le cheminement présenté sur le plan est validé : trottoir en arène granitique longeant les tennis puis passage piéton en face du parking à bateaux, entre les deux arbres. Poursuite de cet aménagement côté marais, le long de la clôture. Création d'une noue entre la clôture et la barrière en bois, plantée avec des roseaux pour cacher la clôture en grillage galva.

En face trottoir herbé avec bordure.

Il est demandé un aménagement en arène granitique autour des containers à poubelle et devant la porte venant du camping + un aménagement d'une place de parking.

## 3 – Fermeture accès actuel caravanning

Fermeture telle que présentée sur le plan, par un talus. Attention à laisser l'accès à la parcelle du caravanning.

Accès caravanning à recréer sur l'ancien.

## 4 – Tracé de la route entre le marais et la parcelle remblayée

Tracé validé tel que présenté sur le plan. Création d'une « chicane » lors de la liaison avec la route actuelle côté caravanning pour éviter la vitesse excessive.

Côté port, abattage de l'arbre et comblement du fossé pour longer le marais et éviter de trop empiéter sur la parcelle.

## 5 – Autres travaux :

L'accès au pont en bois près de la base nautique est à finir d'aménager : accès impossible avec une poussette, décalage entre le pont et le plan incliné.

Nettoyage de la rivière.

Gros taillis de ronces en face des gîtes de mer à nettoyer.

Qu'en est-il du pont qui devait être mis en place ?

## Droit de préemption urbain (DCM 2016-02-04)

Le maire présente au conseil municipal une demande d'acquisition d'un bien soumis à l'un des droits de préemption urbain concernant la parcelle A 183 sis 21 rue d'Aurigny et appartenant à Eugène MESNIL.

Le conseil municipal décide de ne pas exercer son droit de préemption urbain.

## Questions diverses

### ■ Permis de construire Gilles BILLET :

Le maire présente au conseil la demande de permis de construire de Mr Gilles Billet pour l'installation d'une véranda. Bien que la construction soit de style « moderne » le maire a donné son accord pour cette véranda qui ne sera pas visible car placée à l'arrière de la maison et protégée par un haut mur.

Le maire signale aussi l'accord de l'architecte des bâtiments de France pour cette demande.

## ■ Portail usager:

Eric GUILLOU fait une rapide lecture du compte rendu du 7 janvier concernant la mise en service du portail usager. Il s'avère que la majorité des communes, tout comme la nôtre, est plus intéressée par 2 natures de télé-services qui sont :

- l'état civil pour les demandes d'acte
- la gestion des réservations et location de salle communale.

Pour la poursuite du projet, un groupe de travail de 4 ou 5 communes pilotes doit être mis en place pour informer de l'évolution du portail de services. Greville-Hague, Jobourg et Urville-Nacqueville se sont portées volontaires comme pilotes du projet ainsi que la commune d'Omonville la Rogue pour rejoindre le groupe de travail.

## ■ Fibre optique :

Une administrée, Mme Christine GUILLOU demande si une réunion d'information sera prévue pour les administrés concernant les fournisseurs d'accès proposés par Manche Numérique sachant que ceux-ci ne sont pas connus du public de par leur fiabilité financière ainsi que leur potentiel par rapport aux fournisseurs qui ont pignon sur rue.

Le conseil informe aux administrés qu'il n'est pas en mesure de répondre aux questions qu'ils se posent et leur conseille de s'adresser directement à Manche Numérique au sujet leurs inquiétudes et du choix du fournisseur d'accès à la fibre optique.

La séance est levée à 22h30

NOM et Prénom	Emargement ou motif de non-signature	NOM et Prénom	Emargement ou motif de non-signature
CANOVILLE Michel		HOCHET Dominique	
MONHUREL Pascal		LE BERT Catherine	
LEBACHELEY Chantal		ALEXANDRE Fernand	<b>Excusé</b>
LEQUERTIER Patrick		VOISIN Eric	<b>Excusé</b>
BARBIER Eric		SAILLARD Murielle	<b>Excusée</b>
DUVAL Benoît	<b>Excusé</b>	GUILLOU Eric	
GUILLOU Isabelle		ROUCAN Robert	<b>Excusé</b>